

Colloque 2018 du PIREN-Seine

« Horizon 2024 : Comprendre le socioécosystème Seine »

4 et 5 octobre

Auditorium Marie Curie du CNRS Paris Michel-Ange.

Journée du 5 octobre

SESSION 5 - CONSTRUCTION DE LA QUALITE DES MILIEUX AQUATIQUES

Echanges avec la salle 12h05/12h50

2:45:30

Remarque - En creux, derrière pas mal d'exposés il y a la question de l'action publique qui finalement est un peu implicite. Je reprends le petit triangle à la fin avec les différents niveaux impliqués de l'international au local, ou du local international, avec les différentes thématiques. Ce qu'il y a de clair c'est que par rapport à toutes ces questions d'utilisation des modèles ou de construction des données ou de construction des récits, il y a un enjeu de caractériser quels sont les processus et les problématiques de cette action publique pour voir ce que nous éclairons, autrement dit nous ne sommes pas seulement dans une logique d'offre de connaissances qui viendrait alimenter de manière un petit peu un cadre de décisions, il y a aussi tout un travail spécifique, pour analyser quels sont les processus de la décision et quels sont les considérant de ces décisions derrière tout cela. Nous l'avons déjà un petit peu identifié quand nous en avons discuté avec Catherine et Laurence par ailleurs mais je pense que c'est important.

2:46:58 -

Question - J'aurais trois questions différentes selon les exposés. La première concerne les travaux sur la Brie. Est-ce que vous avez participé ou eu à participer à la définition des cours d'eau BCAE (Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales), deuxième pilier de la PAC, notamment par la détermination des cours d'eau qui est en cours ? C'est un processus lancé il y a quelques années par les ministères. Et si c'est le cas, comment êtes-vous intervenus et est-ce que les dires d'expertise ont été utilisés ou pas ? Parce qu'effectivement il y a des commissions départementales BCAE qui envoient leurs propositions à l'échelle du ministère national, qui sont étudiées et reprises l'année d'après. Je ne sais pas si ces commissions-là fonctionnent dans tous les départements. Concernant la Bassée, j'aurais une question qui est peut-être abordée dans le fascicule, en suivant le chemin qui a été présenté des aménagements, disons du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle, est-ce que vous avez aussi réussi à bien déterminer les volumes d'eau qui à chaque époque ont été retenus, infiltrés par la Bassée ? Qu'est-ce que cela signifie à chaque étape ? Et j'aurais une troisième remarque qui n'est pas une question mais une suggestion par rapport au programme, justement comme les petits cours d'eau franciliens sont étudiés, j'ai demandé que les petits cours d'eau de petits chevelus en amont, en tête de bassin, puissent être aussi abordés, travaillés, notamment au regard des travaux de Florence Habets sur les changements climatiques qui a bien établi l'impact sur ce secteur-là.

2:49:30

Réponse - Par rapport à la première question sur la Brie, non nous n'avons participé à aucun travaux

sur ces questions de définition de cours d'eau même si c'est une question fondamentale, notamment dans un territoire qui est drainé avec une présence de fossés d'assainissement assez conséquents et dans ces contextes-là nous sommes bien sur des systèmes qui sont intermittents et donc la définition ou le fonctionnement normal d'un cours d'eau s'applique plus ou moins bien selon le cas de figure. Dans le projet ce que je n'ai pas mentionné c'est que nous travaillons aussi avec la police de l'eau. Donc ils apportent la garantie derrière de savoir si les aménagements futurs qui peuvent être prévus se fassent dans les bonnes conditions, notamment par rapport à la définition des cours d'eau et le régime de déclaration ou d'autorisation que nous pouvons avoir à appliquer sur ces cours d'eau.

2:50:29

Réponse - Je voulais apporter des éléments de réponse par rapport à la question sur la Bassée. Si j'ai bien compris la question concernait les échanges et les volumes d'eau qui transitent. Pour l'instant nous ne nous sommes pas intéressés à ces éléments-là qui seront développés nous l'espérons dans la phase 8 et c'est bien tout l'intérêt de la démarche de lier à la fois le fonctionnement physique du milieu, à l'aide des modèles également, et la compréhension des évolutions que nous pouvons observer en lien avec la chronologie des aménagements.

2:51:09

Question - Je souhaitais revenir également sur la présentation qui a été faite sur l'animation d'acteurs autour des bandes enherbées. J'étais un peu surpris de cette présentation dans la mesure où j'avais l'impression que ce type d'expérience a déjà été menée souvent dans des programmes parfois même anciens et avec des résultats que vous présentiez qui ne m'ont pas tellement surpris au sens où j'avais l'impression que nous connaissions déjà cela. Du coup je voulais savoir ce que ces travaux apportent de plus sur la compréhension des phénomènes de jeux d'acteurs sur le territoire et est-ce qu'il ne serait pas finalement peut-être plus intéressant d'avoir une méta-analyse de tout ce qui a déjà été fait depuis 20 ans ou 25 ans à ce sujet, pour essayer peut-être d'en tirer des enseignements un peu généraux qui permettraient effectivement d'avoir une action publique un peu plus efficace ? Parce qu'il faut bien se rendre compte que dans ce domaine-là, quand nous agissons et que nous faisons de l'animation au niveau local nous arrivons à obtenir des changements de comportement mais ce que nous n'arrivons pas à faire c'est déployer cela à l'échelle du territoire national.

2:52:30

Réponse - Sur cette question de jeux d'acteurs et de résultats connus, il y a des généralités qui s'appliquent et qui ne sont pas nouvelles c'est sûr, mais ce que nous nous souhaitons voir c'était est-ce que les outils permettaient d'accélérer ou pas les processus. Nous avons fait ça en un an et demi, les ateliers ont commencé mi 2017 pour aller jusqu'à juin 2018, donc un peu plus d'un an. Car sur les territoires nous nous travaillons sur le territoire de Champigny, depuis 2005 et il ne se passe pas grand-chose à part de l'animation mais si vous dites que c'est connu, pourquoi cela ne va pas plus vite ? C'est pour cela que l'intérêt du projet c'était de voir si ces outils de dialogue pouvaient faciliter et accélérer ce temps-là. Donc nous sommes bien d'accord sur les partages de connaissance mais comment faisons-nous ? Nous avons essayé de développer des outils là-dessus. C'est par rapport à cette question de temporalité, pour essayer d'aller plus vite, et notamment la question du déploiement, quand nous devons passer d'une échelle où nous avons 5-6 acteurs à une échelle où nous avons 150-200 acteurs. Cela ne peut pas se faire qu'avec de l'animation, il en faut mais il faut aussi de l'originalité pour continuer à travailler et à garder l'attention des acteurs, leur implication dans les processus. C'est là où la phase d'outils peut être utile, et c'est ce que nous essayons d'évaluer. L'originalité du travail est donc plutôt dans l'évaluation de ces outils-là dans le dialogue territorial.

2:54:12

Question - Je voudrais revenir sur cette recherche participative, sur ces résultats et sur l'action publique comme cela vient d'être dit. Je suis toujours un peu surpris finalement que sur certaines questions, en particulier en matière d'environnement, nous passons beaucoup de temps à expliquer

au pollueur la faute qu'il commet et pour l'amener à rédemption nous allons l'aider, le soutenir. Il y a beaucoup de domaines de criminalité où c'est beaucoup plus direct et plus simple, donc si nous pensons qu'il y a une urgence environnementale, climatique, je suis un peu surpris que la notion de temps n'émerge pas plus. Je crois que le PIREN-Seine n'est pas loin d'âge de la directive nitrates et nous sommes toujours, comme cela vient d'être dit, toujours loin de la solution. Je me demande si nous pourrions orienter cette recherche participative vers la façon de présenter l'intérêt de la sanction sous forme d'une taxe sur les choses qui polluent. Je pense quand même que cet instrument là il a été inventé il y a près de 90 ans, et ce serait bien que nous l'acceptions. Le fumeur maintenant il est convaincu ou en grande majorité convaincu de l'efficacité de cet instrument, l'automobiliste peut-être un peu moins nous allons y venir, mais en tout cas concernant l'agriculteur ou celui qui pollue dans ce domaine-là, nous sommes encore loin du compte. Et pourquoi ne pas travailler, de manière tout à fait participative, à l'acceptabilité de ces instruments économiques ? En plus cela aurait un avantage : s'il y a une urgence par exemple sur respecter la directive nitrates, une taxe sur la pollution devrait inciter beaucoup plus rapidement les agriculteurs conventionnels à basculer vers le biologique.

2:56:17

Réponse - Il y a eu des tentatives pour mettre en place des taxes sur l'usage des nitrates. Elles ont avorté assez vite. L'analyse rétrospective est toujours difficile quand nous n'avons pas ces dossiers sous les yeux mais je pense qu'il y a eu une tentative en 2000 avec cette loi sur l'eau qui finalement n'a pas été adoptée en 2002 mais qui a donné la loi de 2006, et à l'époque nous travaillions sur le niveau de taxation, comment, pourquoi, incitatif ou non, mutualiser etc. dans le cadre des redevances agences ou pas, et cela n'a pas vu le jour et ce n'est pas parce que nous étions plus ou moins contre ce type d'instrument, mais parce qu'il y avait une opposition extrêmement forte. Donc les questions d'opposition et de conflits d'intérêts se manifestent autant sur les territoires que dans le cadre d'une discussion de mise en place d'un instrument tel que les taxes. J'ai juste apporté ce petit témoignage parce que sinon nous avons l'impression que nous n'avons jamais essayé de le faire et ce n'est pas tout à fait vrai.

2:57:38

Question - Ce n'est pas ce que j'ai dit. Je suis entièrement d'accord avec vous. Le problème c'est l'opposition à la mise en place de ce genre d'instruments. C'est ça la question. Et pourquoi nous l'acceptons aussi difficilement collectivement ? De la même façon que nous avons du mal à accepter un prix du carbone.

2:58:02

Remarque - Il y a quelque chose qui m'a interpellé dans ton exposé Julien, c'est la question de l'organisation des filières avales dans la profession agricole. Et là tu as tout dit, il me semble, parce que bon effectivement il y a des freins cognitifs au déploiement de ce type d'instrument, mais il y a des questions d'intérêt et de structuration des intérêts de la profession agricole. Donc quand tu dis *la structuration des filières avales*, c'est ça. Alors eux à mon avis, si nous les mettons autour d'une table, même si nous déployons des trésors d'intelligence en matière de participation et de planification participative, nous allons vite être confrontés à une structure des intérêts qui est radicalement orthogonale à ce genre d'outils.

2:59:08

Réponse - Mais ce résultat sur la structuration des filières née des acteurs eux-mêmes lorsqu'ils ont fait le jeu de rôle. Ils ont vu que pour s'organiser, il fallait que derrière, s'ils voulaient réduire les usages des intrants, il fallait qu'ils introduisent de nouvelles cultures, et s'ils voulaient introduire de nouvelles cultures, dont le chanvre qui était l'exemple qui était disponible dans le jeu, il fallait que la filière avale se structure. Donc ce résultat-là est venu des acteurs eux-mêmes, donc des agriculteurs et des acteurs autour, des maires qui étaient là, des gestionnaires de l'eau, l'association de protection de

l'environnement. Donc c'était vraiment une action de territoire, parce que nous allons modifier et ce qui pour nous était intéressant c'est que ça venait d'eux. Pas de nous.

2:59:53

Réponse - Ils sont bien captifs de cette structuration des filières avales. C'est la même chose quand nous essayons de mettre un instrument de taxation sur les poids lourds. C'est l'organisation même du secteur de la logistique qui fait que les camionneurs et les chargeurs sont totalement rétifs à ce type d'outils un peu contraignants. Et quand, à fortiori, nous avons des dispositifs volontaristes, le fait est que les exploitants agricoles sont coincés par l'organisation des négociations.

3:00:39

Question - J'avais une question pour Nathalie Chong sur les modèles. Je trouvais que c'était assez intéressant de comparer les pratiques entre la France et l'Australie, et je me demandais si nous voulions aller vers du « direct + + » pour le bassin de la Seine ? D'abord la première question c'est est-ce qu'il y a une vraie plus-value en termes de transfert de connaissances et d'aide à la prise de décision, d'aller vers ce « direct + + » vers les partenaires ? Ou est-ce qu'il y aurait à imaginer des cellules de transfert d'outils (par exemple type bureau d'études) qui permettraient de valoriser les outils et de les mobiliser plus facilement entre les différents partenaires ? Quelle est ta position sur cette idée ?

3:01:34

Réponse - Je pense que cela dépend de ce que nous voulons faire. Cela dépend l'objectif de tout le monde au PIREN-Seine, par exemple, si les partenaires veulent changer, et avoir des modèles qu'ils peuvent faire tourner eux-mêmes. Mais dans les entretiens que j'ai fait avec beaucoup d'entre vous, j'avais l'impression que beaucoup d'acteurs préféreraient cette structure où ce sont les chercheurs qui font tourner les modèles parce que l'objectif du PIREN-Seine c'est l'éclaircissement. Et cela est préférable parce que comme cela c'est plus efficace en termes de temps et de ressource et cela marche très bien. Je pense que beaucoup de monde est d'accord sur le fait que le PIREN-Seine n'est pas un bureau d'étude qui fait les modèles pour être utilisés directement dans la manière « direct + + » par les opérationnels et donc dans ce cas je pense que c'est mieux d'avoir les structures de soutien qui améliorent le transfert des connaissances vers les opérationnels pour être plus utilisables et utilisés.

3:03:08

Question - Si je peux me permettre de prolonger la discussion qui est intéressante, est-ce que finalement selon les acteurs il peut y avoir différentes stratégies, certainement selon leur taille et leur capacité ? Moi je représente le SIAAP qui est un acteur qui a une certaine capacité et qui finalement trouve un intérêt à s'approprier ces outils, ces modèles, pour bénéficier bien sûr de l'évolution qui est toujours vive et active pour ces modèles, mais surtout pour se les approprier, pour pouvoir peut-être accélérer comme vous en parliez pour d'autres sujets, l'aide à la décision, la prise de décision, et je vais faire simple mais s'il faut attendre des cycles de phase de PIREN de 4 ans, de 6 ans, de 8 ans, pour faire évoluer et réussir à transférer, c'est forcément un frein à l'opérationnalité de ces modèles. Et donc peut-être que dans les interviews que vous avez faites, bien sûr beaucoup de structures ne sont pas en capacité d'avoir chez eux des ingénieurs, des techniciens, qui comprennent les codes des modèles et les appliquent, ce n'est donc pas valable pour l'ensemble des partenaires qui au contraire y voient un autre intérêt qui est de faire évoluer ces modèles non plus seulement dans le sens d'une élaboration prospective de scénario de meilleure compréhension des procédés qui se place mais aussi d'outils de décision en temps réel, d'outils d'alerte, d'outils de suivi en ligne, et non plus pour des évolutions de long terme, bien sûr qui sont aussi importantes à considérer, mais pour des actions de gestion immédiate. Jean-Marie a parlé des objectifs de baignabilité en Seine, nous pouvons comprendre que là, ce ne sont plus des modèles de d'élaboration de scénario qui sont nécessaires et qui sont utilisés, mais des modèles qui ont pour but la baignabilité. Et donc l'acteur ne pourra plus,

après dans un fonctionnement opérationnel, revenir toujours ou vers le PIREN-Seine et il faut qu'à un moment ils s'approprient qu'il y ait ce transfert opérationnel des outils avec certainement une simplification, une adaptation, un allègement de ces outils pour servir ces usages et plus forcément les mêmes que ceux des constructions de scénarios.

3:05:40

Réponse - Je pense que dans le cas du SIAAP c'est un peu spécial. C'est un cas où il y a des intérêts communs et donc c'est pour cela que ça a bien marché jusqu'à maintenant. Par contre, de transférer le modèle eux-mêmes, cela demande beaucoup de temps, d'investissement, pour faire le modèle « *user friendly* » et je ne sais pas si c'est le travail des chercheurs du PIREN-Seine. C'est une question ouverte, je ne sais pas.

3:06:16

Remarque - Je souhaiterais compléter pour rebondir sur l'intervention. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec ce qui vient d'être dit puisque qu'effectivement nous évoquons le fait que les développements pour devenir opérationnels ne peuvent pas attendre qu'une nouvelle phase du PIREN se mette en place, mais je crois que nous ne sommes pas franchement dans cette dynamique. Les outils qui sont élaborés par les chercheurs ont une dynamique d'amélioration qui est continue et je crois que toute la difficulté à transférer vers l'opérationnel c'est de devoir arrêter finalement ces développements à un état de données pour les transférer. Et à côté de ça, la recherche continue à évoluer et à injecter des améliorations en continu. Cela implique de mettre à jour et cela impose aussi que les personnes opérationnelles vers qui nous transférons ces outils soient aussi ouverts au fait que nos outils évoluent en permanence. Je pense que c'est leur richesse et que nous allons aller vers des mises à jour, vers des améliorations, et donc si l'opérationnel investi sur une utilisation avec un état de données d'un outil de modélisation, il faut aussi qu'elle intègre que ces outils peuvent évoluer en continue et pas forcément à l'échéance d'une phase ou d'un autre du PIREN-Seine.

3:07:38 -

Remarque - Simplement pour continuer un petit peu la réflexion sur les outils, il y a aussi la question de l'accès aux résultats de simulations et peut-être que pour ce qui concerne le PIREN-Seine en tant que collectif, il faut réfléchir effectivement à des accès en ligne qui permettraient des explorations, des scénarios un peu plus poussés de manière assez dynamique. Là, nous rentrons dans ce que nous sommes en train d'essayer de structurer sur la visualisation des données massives et ça c'est une autre piste de transfert et d'interface entre les gestionnaires et les opérationnels, et là cela pose encore d'autres questions sur la mutualisation des données, les bases de données etc. Je crois qu'il y a un grand défi pour la phase 8 en termes de mise en place d'une plate-forme à la fois pour les données de terrain mais aussi pour les sorties de modèles qui soient accessibles le plus largement possible.

3:08:47

Conclusion - En matière de conclusion, nous voyons que nous concluons à la fois sur notre groupe de travail, mais aussi sur l'ensemble de ce qui s'est dit et qui va permettre d'engager la discussion cet après-midi. Ce qui est clair c'est que nous avons besoin aujourd'hui de savoir ce que nous pouvons capitaliser et ce que nous pouvons mettre à disposition et sous quelle forme, parce que là, et ce n'est pas uniquement notre problème, cette question de la bancarisation des données, nous la retrouvons partout, c'est une première chose. Deuxième chose, nous nous rendons compte aussi que nous avons certainement un effort à faire sur la priorité de ce que nous voulons suivre comme contaminant ou comme pratique, par exemple comme celle de la baignade en termes de santé. Ça nous revient aussi de le discuter avec les autres acteurs qui ont en charge cette surveillance ou ces définitions de politique publique. Donc nous voyons qu'il y a un travail en interne sur les points importants. Un autre point c'est celui de la façon dont nous comprenons nos travaux en termes de résultats : pour qui, sous quelle forme, mobilisables par qui ... ? Nous nous rendons bien compte qu'il y a au moins 2 échelons

de réflexion. Il y a un échelon local qui est celui des acteurs territoriaux, alors oui bien sûr nous pouvons penser qu'à chaque fois nous réinventons un peu l'eau tiède avec nos outils de dialogue territorial, il n'empêche que nous le faisons au sein d'acteurs qui sont déjà structurés pour répondre à un problème, et la question est de se demander comment nos outils ou nos informations, à ce moment-là, permettent d'accélérer le processus de prise de décision. Donc ça nous souhaiterions le continuer sur le territoire de la Bassée, parce que nous allons être multi-échelles, multi-acteurs, et comment est-ce que les informations que nous produisons au sein du PIREN-Seine sont aujourd'hui appropriables et par qui dans ce territoire de la Bassée ? Nous nous rendons compte qu'il faut aussi que nous ayons un diagnostic acteur, quelles sont les qualités que les habitants engagent et à quelles échelles ? Comment pouvons-nous nous en servir pour aider et accompagner l'action publique ? Nous avons donc plusieurs niveaux. Nous avons ce niveau-là, et puis nous avons le niveau du dessus, celui finalement de la réglementation : dans quelle mesure est-ce que nos informations permettent de lancer l'alerte, et sous quelle forme ? On nous a parlé d'une forme un peu sure pour l'action publique, est-ce que cela veut dire pour autant que les gens s'en serviront et pour faire quoi ? Mais ça moi je vais retourner vers tous les collègues qui travaillent dans les agences d'évaluation ou qui aident à l'évaluation, pour essayer de nous expliquer comment ces chercheurs du PIREN pourraient être cette interface et y participer. C'est très réjouissant car cela fait beaucoup de travail, beaucoup de pistes de réflexion pour cet après-midi.

